



UN(E) CHARGE(E) DE MISSION HABITAT – SANTE

Descriptif du poste

Afin de mettre en œuvre les compétences dans les domaines de l'habitat et de la santé, telles que définies dans ses statuts, la Communauté de communes recrute un/une chargé(e) de mission.

Placé sous l'autorité de la Directrice Générale des Services, vous avez idéalement le profil et la motivation vous permettant de mener à bien les missions suivantes :

HABITAT

- Mettre en œuvre et suit les programmes en matière de politique de l'habitat et du logement (OPAH dont lutte contre les logements vacants / indignes)
- Mettre en œuvre la politique des logements des jeunes et en assurer la gestion
- Coordonner les interventions des partenaires dans le domaine
- Accompagner les communes pour leurs projets locaux de développement de l'habitat

SANTE

- Mettre en œuvre la politique communautaire en matière de santé : extension et gestion des 4 Maisons de Santé pluridisciplinaires du territoire
- Rechercher et accueillir de nouveaux professionnels de santé pour maintenir et développer l'offre de soins

NUMERIQUE

- Suivre les politiques supra-communautaires en matière de développement numérique

ACTIVITES ADMINISTRATIVES

- Animer les commissions thématiques
- Participer à la conception, la conception et l'évaluation du plan de communication afin de promouvoir les actions mises en place
- Suivi administratif et financier : élaboration et suivi du budget du service (investissement et fonctionnement), demandes de subvention, contrats, loyers réalisation de tableaux de bords
- Suivi opérationnel des projets d'investissement : CCTP, procédure de la commande publique, réunions de chantiers, réception de travaux, opérations comptables
- Réaliser et/ou superviser la rédaction des actes administratifs du service : conventions, rapports, comptes-rendus, délibérations, etc.

Profil recherché

Votre diplôme d'études supérieures et votre expérience professionnelle vous permettent de vous projeter aisément sur ce poste aux missions diversifiées. Votre polyvalence, votre réactivité et votre capacité d'adaptation sont de précieux atouts pour faire ajuster votre pratique professionnelle aux évolutions constantes des périmètres d'exercice de vos missions.

Un très bon relationnel est indispensable pour pouvoir travailler avec aisance avec des interlocuteurs très diversifiés : élus, usagers, professionnels de santé, partenaires

institutionnels, financeurs, etc. Votre compréhension de l'environnement de travail et votre savoir-être pourront vous permettre d'épanouir votre sens du travail en équipe en même temps que de développer votre autonomie. A l'aise dans n'importe quelle situation, vous pouvez aussi bien faire valoir votre capacité à conseiller les décideurs qu'à prendre des initiatives dans votre champ de compétence.

Votre énergie et votre adaptabilité sont mobilisées pour vous permettre d'exercer votre activité sur 2 sites différents : le siège social à Panzoult et les locaux situés à Sainte-Maure-de-Touraine. Votre disponibilité est également nécessaire pour participer aux réunions en soirée avec les élus.

Permis B obligatoire.

Employeur

Communauté de communes TOURAINE VAL DE VIENNE
14 route de Chinon 37 220 PANZOULT

Processus de recrutement

Date limite de dépôt des candidatures : avant le 16 août 2024

Audition des candidats : mardi 27 août 2024

Les candidats fonctionnaires devront joindre à leur candidature leur dernier arrêté de situation.

CV et lettre de motivation sont à adresser à : M. le Président Christian PIMBERT, soit

- ✓ par courrier : Communauté de communes Touraine Val de Vienne – 14, route de Chinon – 37200 PANZOULT
- ✓ par mail : rrh@cc-tvv.fr

Contacts et renseignements

Perrine MANSION BERJON – *Directrice Générale des Services* – dgs@cc-tvv.fr – 02 47 97 03 26

Bertrand TILLOY – *Responsable des Ressources Humaines* – rrh@cc-tvv.fr – 02 47 97 22 93

Salaire

Statutaire + RIFSEEP (IFSE et CIA) + CNAS + Participation employeur aux contrats labellisés de prévoyance

Prise de poste

Dès que possible

Expérience

Minimum 3 ans

Statut du poste

Agent titulaire de catégorie A/B (filère administrative) ou, à défaut, contractuel (article L332-8 du code de la fonction publique)

Un contractuel peut être recruté sur ce poste si aucune candidature d'un fonctionnaire ne convient au regard de la nature des fonctions et des besoins du service. Le contrat ne peut excéder trois ans, renouvelable dans la limite d'une durée maximale de six ans.

35h hebdomadaires, du lundi au vendredi

Communauté de communes TOURAINE VAL DE VIENNE 14 route de Chinon 37 220 PANZOULT
cc-tvv.fr

Zone de déplacement

Périmètre de la Communauté de communes Touraine Val de Vienne
Déplacements ponctuels sur le département 37

Secteur d'activité du poste

Administratif

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique.

A titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.